



Ecole primaire
8A, rue de l'Eglise
67280 URMATT
Tel: 03 88 47 34 55
ce.0672529K@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du Conseil d'école du jeudi 16 juin 2022

Personnes présentes :

Pour la municipalité : M Grisé, maire ; Mme Guillotin

Pour les parents d'élèves élus : Mmes Iller-Rathgeber, Kayser, Oed, Barthelemy, Uhlmann

Pour l'équipe éducative : Mmes Encoignard, Mme Petit, Mme Ulrich, Mme Munch, enseignantes ;
Mme Bentz, Mme Bleger, ATSEM ;

Mme Andres excusée

Le procès-verbal du conseil d'école du 10 mars 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Les points à l'ordre du jour ont été abordés dans l'ordre.

1. Bilan de l'année

Effectif en fin d'année : 113

Radiation sur l'année : 5

Inscription en cours d'année : 4

Les événements :

Malgré des contraintes sanitaires, cette année scolaire a pu se dérouler dans de meilleures conditions. L'ensemble des événements et sorties prévus ont pu avoir lieu.

Le projet école et cinéma pourra aboutir avec la dernière séance le 5 juillet (cette date étant liée à une offre restreinte chez les entreprises de transport scolaire). Les trois séances ont donc pu avoir lieu pour les classes de la GS au CM2 et les 2 séances pour la classe de PS/MS.

Le projet du « Printemps de la forêt » a également été un succès puisque chaque classe a bénéficié des interventions et visites prévues. Ils ont également eu le plaisir d'assister à la manifestation à la scierie SIAT. Toute l'équipe enseignante remercie M. SIAT et la commune d'avoir permis ce projet.

La semaine du vélo a eu lieu du 13 au 17 juin pour les classes de la PS au CP.

Le cycle piscine se terminera le 1^{er} Juillet, quelques séances ont dû être annulées avant les congés d'avril car les enseignantes étaient absentes et non remplacées ou pour des raisons d'encadrement (manque d'accompagnateurs dans la période pendant laquelle l'école a été touchée par la COVID-19). Ce cycle natation s'est bien déroulé dans l'ensemble. Des retours nous ont été fait quant à l'encadrement sur place des maîtres-nageurs, l'information a été transmise au conseiller pédagogique EPS et les enseignantes restent vigilantes. Nous lui transmettrons également des remarques organisationnelles.

Le nettoyage de printemps a eu lieu le 7 juin.

Cette année a été marquée par d'autres sorties et spectacles (Haut-Koenigsbourg pour les CE2 et spectacle pour les PS/MS et GS/CP), une intervention rugby (CE1 et CE2) et un cycle d'initiation au tennis (de la GS au CM2).

La représentation théâtre des CE2 aura lieu le vendredi 1^{er} Juillet à 18h30.

Une sortie de fin d'année aura lieu le lundi 4 juillet à Urmatt pour toutes les classes.

Les LSU (Livret Scolaire Unique) seront distribués le mardi 5 juillet et seront envoyés le 8 juillet, par la poste, aux familles des élèves absents.

Les vacances scolaires débiteront le jeudi 7 juillet après la classe.

Situation sanitaire :

Le port du masque a été levé depuis le 14 mars. L'école a rencontré un fort pique épidémique du 14 mars au 8 avril.

Le brassage est de nouveau possible et les récréations sont revenues à la normale. Nous avons fait le choix de ne pas changer les horaires et accès pour les temps d'accueil en cette fin d'année et prendront ultérieurement une décision pour la rentrée 2022. Les sorties accompagnées par l'enseignant jusqu'au portail seront sûrement maintenues.

La période 5 se déroule bien.

2. Rentrée Septembre 2022

Effectifs prévisionnels : 115 élèves

15 PS , 15 MS, 11 GS, 10 CP, 14 CE1, 19 CE2, 17 CM1, 14 CM2

L'organisation pédagogique envisagée :

Elle répond à plusieurs contraintes établies par l'Éducation nationale et aussi aux besoins des élèves dans l'école :

-Moins de 24 élèves dans les classes pour les niveaux GS, CP et CE1

-Pas de groupe avec peu d'élèves dans un double niveau

-Éviter les multiples niveaux avec des niveaux trop différents.

-La promotion de futurs CE2 doit être séparée de manière franche (consultation du RASED et de la psychologue scolaire)

PS/MS (15+15), GS/CP (11+10) , CE1/CE2 (9+14), CE2/CM1 (10 + 9), CM1/CM2 (8+14)

5 postes enseignants (nous attendons les affectations pour la classe de PS/MS et les décharges)

2 ATSEM

La répartition (futurs CE2 et CM1) a été faite en fonction des besoins des enfants et selon les profils. Celle-ci sera communiquée fin août aux familles.

En effet, la situation reste incertaine car la classe de PS/MS a un effectif très élevé et des inscriptions supplémentaires nécessiteraient un changement. L'équipe préfère attendre avant toute communication afin d'éviter l'incompréhension des élèves en cas de changement d'organisation.

Les fournitures scolaires (cahiers, pochettes) seront commandées par les enseignantes et les parents devront transmettre un chèque à la rentrée. Les classeurs pour les maternelles seront à acheter par les familles. Les enseignantes vont garder des cahiers d'un an sur l'autre. La trousse, l'agenda et l'ardoise seront à acheter par les familles. La liste sera transmise avec les livrets scolaires.

La coopérative scolaire sera demandée dès la rentrée en maintenant le montant de l'année 2021-2022 (20 euros pour un enfant et 15 euros pour les enfants supplémentaires).

Un coupon pour la religion sera à retourner avant le 1^{er} Juillet.

Les fiches de renseignement seront à vérifier en septembre (à corriger par les familles si besoin).

Le cycle natation aura lieu les jeudis et vendredis après-midi du 14 septembre au 2 décembre voire 9 décembre pour les classes de la GS au CM2.

Au niveau administratif, les informations devraient être transmises via un Espace Numérique de Travail.

L'année 2022/2023 correspondra à l'élaboration du nouveau projet d'école. Nous attendons plus de précisions le 29 juin car certains indicateurs et outils seront mis à notre disposition.

Matériel : Pas d'investissement conséquent en matériel pour la rentrée 2022. Les enseignantes de maternelle souhaiteraient démonter la structure de la salle d'activités (celle-ci n'étant plus utilisée) pour gagner en espace et pour utiliser tout le matériel dont nous disposons (sans investissement trop conséquent). L'espace gagné permettra à l'enseignante de PS/MS de réduire le groupe dans la salle de classe en utilisant cette salle.

La commune prévoit la pose de brise-soleils durant l'été.

3. Échanges avec les partenaires de l'école

Tout d'abord, l'ensemble de l'équipe remercie les différents partenaires de l'école : la municipalité pour la réactivité, les différentes interventions et l'écoute tout au long de l'année, les agents qui interviennent pour le bon fonctionnement de l'école et enfin les parents pour leur présence et leur implication dans l'accompagnement des sorties.

Une proposition de projet EPS a été faite par M. Kirmann afin d'impliquer différentes associations sportives de la commune à la vie de l'école (tennis, football, basketball, expression corporelle).

Ce projet serait aussi l'occasion d'inscrire l'école à un ou plusieurs labels :

Génération 2024 (nous attendons une nouvelle campagne d'inscription)

30' d'activité physique quotidienne

Label Terre de jeux 2024 envisageable pour la commune également.

Il s'agirait d'un projet qui concerne tous les partenaires de l'école.

La proposition de ce projet a été approuvée par les membres du conseil d'école.

4. Réponses aux questions des parents :

Les parents remercient l'équipe éducative pour l'année scolaire.

Proposition de végétaliser la cour : à évoquer au prochain conseil. Il est envisageable de construire un projet mais qui doit être adapté et durable par exemple planter des arbres supplémentaires.

La secrétaire de session : M. Munch

La directrice : I. Delacour